Méthode de contrôle sonométrique des machines anciennes

Le régime moteur est calculé en tenant compte de la course du piston et de l'année de production de la machine.

La méthode de contrôle de niveau sonore retenue est : FIM 2009 0.50 m et 45°.

Le régime moteur retenu selon la vitesse linéaire du piston en mètres par seconde (m/s).

Période de production	Vitesse linéaire du piston :	
Jusqu'à 1960 -	8 m/s -	minimum *50% régime maxi*
1960 à 1969 -	9 m/s	minimum *50% régime maxi*
1970 à 1980 -	10 m/s	minimum *50% régime maxi*
Après 1980 -	11 m/s	minimum *50% régime maxi*

Exemple :

Une moto de 1968 avec une course du piston de 75 mm sera mesurée à 3.600 tr/mn.

Calcul : [(9m/s) / (0,075m * 2)] * 60] soit (9/0,15)*60 = 3.600

Une moto de 1981 avec une course de 54 mn sera mesurée à : [(11/0,108)*60] = 6.100 tr/mn

Tolérance maximale :

Moto de compétition utilisée sur circuit fermé : limite 102 db (vitesse, motocross, grass-track, course de côte)

Moto dotée d'une carte grise et empruntant les voies ouvertes à la circulation : limite 92 db (Enduro, Trial, Rallye Routier) sauf indications spécifiées sur la carte grise.

En conséquence, alésage et course du piston devront être frappés sur le carter moteur ou inscrit au marqueur indélébile. Inscription en millimètres arrondie au chiffre inférieur.

Exemple : alésage X course 64,25 X 56,40mm soit 64 X 56

Le pilote présentant une machine avec des indications erronées se verra retirer l'ensemble des points marqués depuis le début de la saison.